…BERTÉ ET LE PATRIOTE

… 38 — ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 25 DECEMBRE 1964 — PRIX 10c

L'hon. J. Lesage: Québec demande justice envers les minorités des autres provinces

QUEBEC — Par des pressions discrètes, le gouvernement du Québec tente d'obtenir des autres provinces un traitement équitable envers leurs minorités de langue française.

Pour la troisième fois, depuis deux semaines, le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage est revenu sur ce sujet devant les représentants de l'enseignement supérieur d'une quinzaine de pays de langue française, venus lui rendre visite en la salle du conseil exécutif.

M. Jean Lesage a expliqué que les problèmes du colonialisme, de la langue et de la religion, ne se posaient pas au Québec comme dans les pays africains et asiatiques que les délégués représentaient.

"Nos problèmes, dit-il, s'apparentent bien plus à ceux de la Belgique qu'à ceux du Congo, par exemple, nous du Québec, nous accordons à la minorité anglaise les mêmes droits qu'à la majorité de langue française et cela plus particulièrement dans le domaine de l'enseignement, ce qui n'est malheureusement pas le cas des autres provinces envers leurs minorités de langue française. Ici, nous nous conduisons comme la mère-patrie des parlant français à travers le Canada. C'est pourquoi nous nous efforçons de faire comprendre à nos provinces-soeurs qu'elles devraient accorder un traitement équitable aux minorités de langue française, c'est-à-dire, des droits égaux. Nous faisons des pressions discrètes mais poussées dans ce sens".

Le premier ministre a déclaré qu'il approuvait et encourageait des réunions comme celle tenue au cours de la semaine par les délégués des quinze pays de langue française.

"Il y a deux ou trois ans, a-t-il ajouté, je me souviens d'une réunion avec M. Jean-Marc Léger où il a été question de la création de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française. Je félicite M. Léger d'avoir réussi à mettre sur pied cet organisme".





La modernisation de l'Eglise demande, semble-t-il, que les communautés religieuses adoptent des habits moins médiévaux. Ces photos montrent les adaptations les plus récentes dans ce sens. En haut, le nouveau costume des Ursulines du Kansas, avec talons hauts, uniforme en deux pièces, bandeau dans les cheveux. En bas, l'habit des "Philippini" d'Espagne, destiné à l'usage des postulantes américaines de la communauté à Miami et à Reno. Couleur beige et jupe raccourcie.

Vigoureux plaidoyer de l'hon. L. F. Robichaud en faveur d'un Canada mieux équilibré

L'hon. Louis J. Robichaud, premier ministre du Nouveau-Brunswick, est un Acadien nourri du plus authentique canadianisme et il ne perd jamais une chance de le propager. C'est ce qu'il fit une fois de plus à Winnipeg à titre d'orateur invité au dîner du Canadian Club, le jeudi 17 décembre, à l'hotel Fort Garry. Parmi les convives qui emplissaient la salle de banquet à pleine capacité, on remarquait une cinquantaine de Franco-manitobains venus écouter et applaudir leur compatriote des Maritimes. Avaient pris place à la table d'honneur, outre l'orateur, l'hon. Errick Willis, lieutenant-gouverneur, et Mme Willis, l'hon. Duff Roblin, premier ministre, l'hon. juge A. Monnin, M. Gildas Molgat, chef de l'opposition, M. R. Bonnycastle, président du conseil métropolitain, M. Joseph-P. Guay, maire de St-Boniface, le Rév. C. Earle Gordon, aumônier du jour, et M. Hugh Benham, président du Canadian Club et maître de cérémonies.

"Le Canada, un géant en pleine croissance ou un adolescent qui se meurt?" Tel fut le thème du discours de l'hon. Robichaud qui en guise d'introduction, fit ressortir comment les "différences" de l'Ouest et des Maritimes font "la beauté et la force de ce Canada que nous aimons" et transmit à ses auditeurs "un affectueux bonjour de la minorité acadienne des provinces de l'Atlantique, ces 325,000 Acadiens étant de vrais Canadiens et constituant un groupe de personnes aussi patriotes que partout ailleur au pays".

Deux expulsions

A titre de représentant de ce groupe minoritaire de langue française, l'orateur rappela ensuite quelques faits historiques susceptibles "de servir de leçon à tout le Canada, en ces temps troublés où l'unité de notre pays est menacée en certains milieux". "Toute l'histoire du Nouveau-Brunswick, dit-il, pivote sur l'expulsion quasi simultanée de deux différents groupes ethniques: les Acadiens d'expression française chassés des Maritimes en 1755, et les Loyalistes chassés de la Nouvelle-Angleterre peu d'année après. Depuis plus de 200 ans ces deux groupes ont vécu côte à côte dans ma province, et ont été gouvernés par les mêmes lois. Il y avait cependant une différence essentielle entre les deux groupes, quand ils se rencontrèrent la première fois, une différence qui aurait bien pu les garder hostiles l'un l'autre de façon permenante. Les Loyalistes vinrent au Nouveau-Brunswick à l'invitation de la Couronne britannique, alors que les Acadiens y étaient demeurés en secret ou y revinrent en dépit des efforts répétés de cette même Couronne britannique pour les disperser en d'autres parties du continent. S'il est vrai, comme l'écrivait récemment le professeur Léon Dion, de l'Université Laval, que 'les différences ethniques créen automatiquement des obstacles aux communications humaines et sociales', imaginez alors les barrières insurmontables qui séparaient ces deux groupes."

Mais, continue M. Robichaud, grâce aux efforts de chacun, les nécessités de la vie commune sumontèrent les difficultés et diminuèrent les différences. Les blessures du passé furent guéries graduellement, grâce à la compréhension des besoins sociaux et des intérêts communs. Par le moyen de discussions et de débats, qui après tout constituent l'essence même de la démocratie, "nous avons appris que le maintien de la paix et de l'ordre, et aussi la sauvegarde de nos institutions bien-aimées dépendent largement de notre commune habileté à donner à chaque groupe des satisfactions tangibles, dans une atmosphère qui préserve le respect propre à chacun."

Tout cela ne fut pas facile, précise l'orateur. Des deux côtés on était convaincu de la nécessité de vivre ensemble, mais dans l'incertitude perpétuelle des termes et conditions spécifiques qui devraient mouler le mode de vie Jamais cependant on a oublié cette croyance qu'en démocratie l'important est de développer les mécanismes qui permettent les réajustements, s'adaptent à la constante évolution des désirs et des aspirations d'êtres humains.

Pas surprenant qu'aujourd'hui on puisse s'enorgueillir des résultats. La minorité française est maintenant acceptée à part entière, et elle participe de plus en plus intensément dans tous les champs de l'activité humaine. Sans doute que la perfection n'est pas encore atteinte, qu'il existe encore de chaque côté une portion de démagogues et de réactionnaires qui ne peuvent accepter le status quo, qui dramatisent les problèmes quotidiens et analysent chaque incident en termes de valeurs jugées personnelles selon leurs critères propres. . . Il reste "important de distinguer ici entre la liberté démocratique d'expression et l'extrémisme. La démocratie ne peut fleurir que dans une atmosphère de dialogue sincère et ouvert, de discussion constante; l'extrémisme suppose la rigidité de positions inchangeables, le refus de la discussion, et conduit inévitablement à l'isolement ou au séparatisme. C'est là la vraie négation de la démocratie."

(Suite a la septième page)

58 pays prendront part à l'Exposition

MONTREAL — M. Pierre Dupuy, commissaire général de l'Exposition internationale de Montréal, en 1967, est revenu à Montréal, d'un voyage de quatre mois et de 25,000 milles, pour annoncer que 58 pays avaient manifesté le désir de prendre part à l'exposition.

Au cours d'une conférence de presse, il a dit que 17 pays annonceront officiellement leur participation "d'ici au plus quelques semaines", ajoutant qu'il pense maintenant "en termes de 80 et non de 70", comme nombre définitif des participants à l'Expo.

"Notre seul problème est de leur trouver de l'espace", dit-il.

M. Dupuy a également dit espérer que, comme résultat de son voyage, on verra à l'exposition une mosquée, des trésors antiques et "un orchestre de 250 oiseaux appelé le concert divin". Il a refusé de donner plus de détails sur ce dernier projet.

La mosquée et certains trésors comme "le premier alphabet de Damas" seront une partie importante de la contribution arabe.

"Le pavillon arabe suivra la civilisation de l'homme depuis l'âge de pierre et du couteau jusqu'à nos jours", dit-il, ajoutant qu'il espérait ainsi "voir revivre l'atmosphère des mille et une nuits que je connais".

Interrogé au sujet des trésors artistiques qui pourraient être montrés à l'exposition, il a dit que le seul problème qui se pose, si on veut les emprunter, c'est celui de leur transport, car certaines oeuvres sont trop fragiles et trop périssables pour subir le voyage.

La tour de l'Expo-67 dépassera de cent pieds la tour Eiffel

MONTREAL — Une tour de quelque cent pieds plus haute que la célèbre tour Eiffel, à Paris, la plus haute tour du monde, sera élevée par les constructeurs du pavillon français à l'Expo-67 à Montréal. La future tour s'élèvera sur le terrain de l'Expo-67, au milieu des îles dégagées au centre du fleuve St-Laurent, en face de la métropole du Canada.

Cette tour symbolisera la présence de Paris et l'amitié de Paris-Montréal à l'exposition universelle. Les Français l'élèveront à 325 mètres parce qu'il y aura, en 1967, 325 ans que Montréal, 2e ville francophone du monde, fut fondée par des Français.

L'idée de cette tour a été approuvée à l'unanimité par le conseil municipal de Paris, sur proposition de M. Jean Lagaret, président, et de M. Denys Cochin, syndic.

Le projet va être étudié par des bureaux d'études et des architectes franco-canadiens; une décision définitive sera prise au printemps prochain. Monument durable, la tour doit être rentable comme la tour Eiffel, qui est une des meilleures affaires de Paris.

Elle sera financée par un emprunt, lui-même amorti par les recettes que laisseront les futurs visiteurs.

Le conseil municipal a d'ores et déjà voté un crédit provisoire de 350,000 francs pour les études qui permettront de bâtir à Montréal le pendant de ce qu'est à New York la statue de la Liberté.

La célèbre tour Eiffel, construite à Paris pour l'Exposition de 1889, par l'ingénieur français de ce nom, est d'environ mille pieds (trois cents mètres). C'est, avec le gratte-ciel Empire State de New York, l'un des plus hauts édifices au monde. La tour comporte des escaliers, des ascenseurs, des restaurants, et fournit un point de vue superbe aux touristes et aux Parisiens qui veulent connaître leur ville; la tour Eiffel s'élève en plein coeur de Paris, sur la rive gauche de la Seine, au milieu d'une esplanade transformée en parc.

Depuis l'établissement de la télégraphie sans fil, inventée par le français Branly, et l'établissement de la radio commerciale, inventée par l'Italien Marconi, la tour Eiffel, complètement montée en charpente d'acier, sert d'antenne et constitue ainsi la plus haute et la plus puissante antenne d'ondes hertziennes, au monde. On ne précise pas s'il en sera de même de la tour projetée à Montréal qui, élevée à deux milles du Mont Royal, le dépassera de plus de 300 pieds, car le Mont Royal qui s'élève juste à mille pieds au-dessus du niveau de la mer, est à 700 pieds environ du niveau des îles de l'Expo-67.

Seulement deux édifices à Montréal, celui de la Banque de Commerce, angle Peel et Dorchester, et le cruciforme Ville-Marie, face à la gare Centrale, ont chacun 500 pieds de hauteur. Mais le gratte-ciel de la Banque de Commerce est sommé d'un mât-antenne qui porte son ultime sommet à plus de 600 pieds de hauteur.

Les catholiques du Vietnam et la politique

SAIGON (CCC) — Le "Comité central exécutif de la communauté catholique vietnamienne" a publié, dans le bulletin de l'agence "Vietnam Presse", le texte d'un communiqué dans lequel il se déclare opposé à toutes les manifestations qui, dans les circonstances actuelles, "ne pourraient que porter préjudice à la nation".

TEL AVIV (CCC) — Un rouleau de parchemin vieux de 20 siècles et contenant plusieurs passages du Lévitique, a été découvert sur le site de la forteresse de Massada, dans le désert de Judée, au cours d'une expédition archéologique conduite par le professeur Yadin, de l'université hébraïque. Ces textes sont conformes aux textes massorétiques.

Au cours d'une conférence de presse, le professeur Yadin a indiqué que le rouleau, large de 10 à 15 centimètres, est en partie déchiré et mangé par les insectes.



M. Raymond Bernier, président général de l'AECFM

Une nouvelle année s'annonce. Nous la voulons prospère, heureuse et sainte pour tous: parents, instituteurs, commissaires d'écoles, élèves, chefs et membres des nombreuses associations qui oeuvrent chez nous.

Le temps est arrivé pour chacun de mettre sa lampe sur le lampadaire le plus haut possible, pour qu'elle éclaire davantage toute la communauté franco-manitobaine.

Héritiers d'un potentiel humain d'une grande richesse, il est urgent de valoriser tous ces trésors personnels et de travailler avec ardeur à l'édification d'une communauté dynamique, débordante de vitalité chrétienne, de vitalité française.

C'est ce rôle que chaque Canadien français, jeune ou vieux, est invité à remplir avec un enthousiasme juvénile.



Aux Etats-Unis, pays qui pratique la "séparation de l'Eglise et de l'Etat", on trouve pendant les fêtes de Noël à la Maison Blanche, aile est, une magnifique crèche qui s'enrichit d'année en année. Les 42 morceaux, de fabrication napolitaine, sont sculptés en bois et en terre cuite. "Et le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous".

Hommages éloquents des pionniers de la Caisse Populaire de Lorette

LORETTE — Le 25e anniversaire de la Caisse Populaire de Lorette fut célébré par un grand banquet, le samedi soir 12 décembre, sous la présidence de M. Gaston Bohémier. La semaine dernière, nous avons donné un résumé du discours de l'orateur invité, M. l'abbé Albéric St-Laurent. Voici maintenant d'autres détails de ces célébrations, en particulier des notes des discours alors prononcés:

Le premier orateur fut M. G. Bohémier qui, après avoir souhaité la plus cordiale bienvenue à tous et chacun, surtout aux invités d'honneur, continua: "Nos fondateurs d'il y a 25 ans, que nous honorons ce soir, ont écouté la parole de leur pasteur, se sont mis à l'étude pour trouver des solutions susceptibles d'améliorer leur situation économique. La majorité d'entre eux étaient dans la cinquantaine. Je me demande combien d'entre nous, à 50 ans, seraient disposés à suivre aujourd'hui de tels cours d'économie une fois la semaine pendant deux ans, et se décider ensuite à fonder une Caisse? Nous leur devons beaucoup". Car la Caisse qu'ils ont fondée a fait un grand bien dans la paroisse. Pas seulement sur le plan économique, car plusieurs ont développé des talents cachés, d'autres ont acquis de l'expérience dans les affaires, d'autres ont appris à discuter, à parler en public, etc.

Moments de fondation

C'était en 1936. Ces pionniers se mirent à l'étude du Mouvement Desjardins sur l'invitation de leurs prêtres, et avec l'aide au début de M. l'abbé Adélard Couture et de M. Emile Couture qui était alors secrétaire de la municipalité Taché. En 1937, M. Pierre Frossais remplaçait ce dernier au bureau et continuait les cercles d'étude jusqu'en mars 1938. M. l'abbé Eugène-Alfred Chamberland, vicaire, vit à ce que, le 10 mars, douze des "étudiants" signent une requête demandant au gouvernement la permission d'opérer une Caisse populaire et d'en obtenir la charte. Ce précieux document du 10 mars 1938 fut signé par Joseph Grégoire, Léon Desmarais, M. l'abbé Chamberland, René Gendron, Léo-D. Marcoux, Pierre Frossais, Odule Ferland, Arthur Turcotte, Rosaire Arpin et Eugène Dubuc. Ces personnes agirent temporairement comme bureau de direction. Mlle Constance Gendron, secrétaire, affirma devant le docteur Paul L'Heureux, commissaire, qu'elle connaissait tous les signataires. Ils avaient souscrit la somme de $34.90. La charte, signée par John Bracken, alors secrétaire provincial, porte la date du 12 février 1939.

Les débuts furent modestes: 1938, $382; 1939, $1,482; 1940, $2,236; 1941, $3,926; 1942, $7,613. Dix ans plus tard, $38,755. En 1964, $420,000.

M. Frossais, gérant d'alors, se dévoua sans salaire jusqu'à son départ de Lorette pour devenir inspecteur des Caisses Populaires du Manitoba. Aujourd'hui il est chef des inspecteurs du Manitoba. Les gérants qui lui ont succédé à Lorette sont: M. J.-A. Dansereau, Mlle C. Gendron, Mme Alice Levasseur, M. René Gobeil, Mme Agnès St-Mars, M. Fabien Desmarais, M. Maurice Therrien et, actuellement, M. Léon Desmarais.

Outres les signataires de la demande d'incorporation du 10 mars 1938, le maître de cérémonies mentionna, comme particulièrement méritants, M. Raymond Raynaud, doyen de 82 ans, Mme Joséphine Turcotte, Mme Blanche L'Heureux, MM. Léon Marcoux, Alphonse Grégoire et Victor Dugas.

(Suite à la cinquième page)

Message du Pape à l'Episcopat du Congo

ROME (CCC) — Le pape Paul VI a fait parvenir à l'Episcopat du Congo un message en latin dans lequel il déclare notamment: "L'Eglise est toujours et partout le règne de la vérité et de la justice, de l'amour, de la grâce et de la paix".

Après avoir donné l'assurance qu'il priera pour les victimes, le Souverain Pontife évoque avec émotion les missionnaires qui ont payé de leur vie leur fidélité à leur ministère et leur attachement pour le peuple congolais. "Chacun sait, dit-il, le bien que les missionnaires ont fait et continuent de faire au Congo, sans rechercher de récompenses terrestres, en créant une véritable civilisation et en approfondissant dans les esprits la conscience de la dignité humaine. Lorsque les circonstances le permettront, les missionnaires pourront reprendre leur activité apostolique au milieu d'une population qui a besoin d'eux, qui souhaite leur présence et qui n'a pas été sans leur donner des preuves de solidarité et d'affection".

Le Pape termine en affirmant qu'il ne faut pas se laisser gagner par le découragement et qu'il faut avoir "confiance dans le Seigneur".

* * *

Les martyrs du Congo

ROME (CCC) — Le cardinal Agagianian, préfet de la congrégation de la propagation de la foi, a déclaré que les missionnaires qui ont perdu la vie lors des récents événements du Congo, avaient été les victimes d'une haine effrénée causée par une propagande aussi fausse que subversive. Le martyrologe de l'Eglise, a-t-il ajouté, a commencé le 1er janvier 1962 par l'assassinat de 21 missionnaires à Kongolo. Depuis lors, l'effusion de sang n'a pas cessé.

Le Congo compte actuellement plus de cinq millions de catholiques; 10 des 44 évêques et 477 des 2,672 prêtres sont Congolais. Il y a, en outre, quelque 250 candidats au sacerdoce, sans mentionner les religieuses et les catéchistes, qui sont très nombreux.

Le cardinal a conclu en souhaitant que le sang versé soit à l'origine d'une activité encore plus fructueuse et plus lumineuse de l'Eglise au Congo. Que la tristesse actuelle se change en joie. Et il faut espérer une reprise prochaine et renouvelée du travail apostolique dans sa plénitude au Congo.

L'Eglise allemande opposée à une réforme de l'enseignement

DRESDE (CCC) — L'Eglise évangélique luthérienne de Saxe a lancé un appel à ses membres pour qu'ils protestent publiquement contre une proposition gouvernementale visant à introduire à Berlin-Est un nouveau système d'enseignement d'inspiration marxiste et léniniste.

Cet appel, lu dans toutes les chaires des églises de Saxe, engage les parents et les grands-parents à écrire aux autorités responsables de l'enseignement en RDA pour s'élever contre cette proposition.

Il les engage aussi à débattre cette question entre collègues et voisins, à prier "pour que l'athéisme ne séduise pas leurs enfants" et à envoyer ceux-ci régulièrement à l'école du dimanche et aux cours d'instruction religieuse.

Le Conseil de la Vie française à l'Association des fonctionnaires

QUEBEC — Les fonctionnaires fédéraux d'expression française ont maintenant leur propre Association. Celle-ci se propose notamment de s'employer à faire du français une langue de travail et pas seulement une langue de traduction dans le service fédéral, à établir des normes de bilinguisme et aussi évidemment à procurer à ses membres tous les avantages syndicaux. Le premier ministre du Canada et plusieurs membres de son cabinet ont assuré ses dirigeants de leur encouragement.

Le Conseil de la Vie française a suivi avec attention la formation de ce groupement. Il a vivement encouragé ses promoteurs à continuer leurs efforts pour grouper les fonctionnaires fédéraux canadiens-français dans une association bien à eux.

Il estime que cette Association peut contribuer grandement à une solution satisfaisante du problème du bilinguisme dans l'administration fédérale. Par ailleurs il estime parfaitement normal que les nôtres se groupent sur le plan national dans ce domaine comme ils l'ont fait dans plusieurs autres.

A leur récente assemblée mensuelle, les directeurs du Conseil de la Vie française ont formulé le voeu que la campagne de recrutement entreprise par la nouvelle Association reçoive rapidement l'adhésion de tous les fonctionnaires fédéraux canadiens-français. Ils ont aussi appuyé cette campagne par un geste tangible destiné à aider le secrétariat durant les premiers mois de son fonctionnement.

Lors de leur assemblée, les directeurs de Vie française ont exprimé l'espoir que le premier ministre du Canada désignera un Canadien français à la succession du sénateur Blais, décédé récemment après avoir représenté la circonscription de St-Albert, en Alberta, à la Chambre Haute, pendant un quart de siècle. Ils ont aussi réclamé du français sur le nouvel hôtel des postes à Edmonton.

Le Parlement en ajournement

La deuxième session de la 26e législature fédérale a ajourné vendredi dernier après 214 jours de débats. La reprise des Communes aura lieu le 18 février, et celle du Sénat le 2 mars. Après un débat interminable, le drapeau avec feuille d'érable a été choisi comme drapeau distinctif du Canada et l'Union Jack comme drapeau symbolique de l'appartenance du Canada au Commonwealth. On signale que l'unifolié, avec deux bandes rouges verticales encadrant un champ blanc sur lequel parait la feuille d'érable rouge, est de la même teinte rouge que le Red Ensign, drapeau qui a été rejeté à deux reprises dans le débat. L'unifolié deviendra officiel par promulgation de la Reine. Ce fut la session la plus longue dans l'histoire du pays.